Jean-Michel Fourgous (LR) au cœur d’une affaire de 100 000 euros en cash liés à une mission électorale au Congo-Brazzaville

30/03/2026 à 18h06



Une enquête publiée par Mediapart met en cause le maire d’Élancourt et ancien député Les Républicains, Jean-Michel Fourgous, autour de la réception de 100 000 euros en espèces en avril 2009. Ces fonds, remis dans un hôtel parisien, seraient liés à la mise en place d’une mission d’observation électorale au Congo-Brazzaville, quelques mois avant une présidentielle controversée.

Selon les éléments recueillis, l’argent aurait été remis en trois enveloppes contenant des billets de 500, 200 et 100 euros. Un ancien collaborateur du député affirme avoir photographié ces sommes dans une sacoche appartenant à l’élu. Cette remise intervient dans le cadre de réunions avec l’avocat Marcel Ceccaldi, à l’origine d’une structure baptisée « Coordination des observateurs franco-africains » (Cofa), chargée d’évaluer le scrutin.

Trois mois plus tard, la délégation menée par Jean-Michel Fourgous se rend à Brazzaville. Malgré les critiques d’ONG, de

médias internationaux et de l’Union européenne, la commission salue un « grand moment démocratique ». L’élection aboutit à la réélection de Denis Sassou-Nguesso, au pouvoir depuis 1997, dans un contexte marqué par un boycott de l’opposition et des accusations de fraude.

Interrogé, Jean-Michel Fourgous reconnaît avoir reçu des « moyens financiers », qu’il affirme destinés « exclusivement aux frais liés à la mission ». Marcel Ceccaldi, de son côté, conteste tout versement d’argent. Plusieurs personnalités politiques françaises, dont Patrick Gaubert et Jacques Toubon, ont également été associées à ce déplacement, décrit par certaines sources diplomatiques comme une « farce » ou une mission « bidon ».

Médiapart